



Vingt quatrième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE)

Rabat (Maroc)
6 - 9 mai 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1: Séance d'ouverture

La séance d'ouverture de la 24^{ème} réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) aura lieu le mercredi 6 mai 2009 à 9h00. Des allocutions de bienvenue et portant sur les thèmes de la réunion y seront prononcées.

Point 2 Election du Bureau

Le Président sortant invitera la réunion à élire le nouveau Bureau composé d'un Président, d'un Vice-président et d'un Rapporteur.

Point 3 Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour et le programme des travaux de la réunion.

**Point 4 Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du nord:
Analyse de la conjoncture en 2008**

Le secrétariat présentera au CIE, pour commentaires et approbation, l'étude des conditions économiques et sociales qui ont prévalu en Afrique du nord en 2008 et des perspectives pour 2009. L'accent sera mis sur les effets de la crise financière et économique de 2008 et les mesures prises aussi bien au niveau national que régional et international pour y faire face. La crise alimentaire sera également abordée. La réunion fera des recommandations concernant les sujets traités par le rapport, notamment pour prévenir de telles crises à l'avenir et prémunir les économies de la région contre ses effets néfastes.

Point 5 Thème de l'année : Education et renforcement des capacités pour la création d'emplois en Afrique du nord

Ce point de l'ordre du jour sera traité à travers une réunion ad-hoc d'experts qui abordera le thème central du CIE pour l'année 2009 : « Education et renforcement des capacités pour la création d'emplois ». La réunion d'experts commencera par une plénière et sera suivie de deux sessions parallèles. Outre la présentation des objectifs et du format de la réunion, la plénière vise à mettre en évidence le rôle que peuvent jouer les stratégies et politiques communes des ressources humaines dans la réponse aux défis majeurs de la sous-région, dont celui de l'emploi. Les sessions parallèles permettront d'aborder des thèmes d'intérêt commun aux pays de la sous-région. La réunion se terminera par une plénière visant à faire la synthèse des conclusions et des recommandations émises par les experts, afin d'être présentées au CIE pour approbation.

- Point 6** **l'Afrique du Nord et les agendas régionaux et internationaux de développement**
Le Secrétariat présentera au Comité, pour information, une évaluation de l'état d'exécution des conclusions et recommandations tirées des agendas régionaux et internationaux issus des Grandes Conférences et Réunions organisées aux niveaux mondial et régional et d'importance pour l'Afrique du Nord.
- Point 7** **La Recherche et développement en Afrique du nord**
Le Secrétariat présentera, pour approbation, les conclusions et recommandations de la réunion d'experts de haut niveau sur « la Promotion de la Recherche et Développement (R&D) en Afrique du nord » qui s'est déroulée à Rabat du 15 au 17 juillet 2008, à l'initiative du Bureau pour l'Afrique du nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, en partenariat avec l'Académie Hassan II des sciences et techniques du Royaume du Maroc.
- Point 8** **Bilan de l'activité du Bureau en 2008/2009**
Le Secrétariat fera, pour approbation, une présentation des réalisations en termes de programme de travail durant la période 2008.
- Point 9** **Programme de travail pour 2009**
Les activités qui seront réalisées en 2009 seront rappelées au Comité.
- Point 10:** **Programme de travail pour 2010-2011**
Le Secrétariat présentera, pour approbation, les activités programmées pour 2010-2011 et les produits dérivés qui seront réalisés en étroite collaboration avec les Etats membres, les divisions organiques de la CEA, les autres bureaux sous-régionaux et les communautés économiques régionales (CER), l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CENSAD).
- Point 11** **Présentation des activités de la CEA en 2008, du programme de travail pour 2009 et du projet de programme de travail 2010-2011**
Le Secrétariat présentera au Comité, pour avis et commentaires, les réalisations de 2008 par la CEA, ainsi que les activités programmées par elle dans le programme 2010-2011, ses objectifs et ses défis.
- Point 12** **Etat de la mise en œuvre du programme pluriannuel d'assistance aux Communautés économiques régionales**
Le Secrétariat informera le Comité de ses activités avec les communautés économiques régionales et présentera les perspectives de cette collaboration pour 2010-2011, pour avis, commentaires et approbation.
- Point 13 :** **Date et lieu de la prochaine réunion du CIE**
Le Comité s'accordera sur la date et le lieu de la 25ème réunion du CIE.
- Point 14** **Questions diverses**
Le Comité examinera le cas échéant d'autres questions soulevées par les participants.
- Point 15** **Examen et adoption du rapport du Comité**
Le Comité examinera et adoptera le rapport de la 24ème réunion du CIE.
- Point 16** **Clôture de la réunion**
Le Président déclarera close la 24ème réunion du CIE.